

## Récapitulatif des observations

N° Obs.	Nom et Prénom	Adresse	Résumé de l'observation	Pièces jointes	Avis sur le projet										Complément oral	Remarques
						1-Densification des parcs éoliens	2-Paysage-patrimoine	3-Impacts humains	4- Impacts milieu naturel	5-Démantèlement	6-Intérêt de l'éolien	7- Aspects financiers	8-Procédure:qualité du dossier	9-Divers		
R1	M. Dubois		« Ok pour les éoliennes » et suggère la mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments communaux		Fav											
R2	Rouault Elisa		Contre le projet en raison de l'encerclement par des « monstres » bruyants. Soucis d'antennes télévision,elle a du changer son boitier à ses frais. Ne reconnaît plus son village		Déf	x	x	x								
R3	Baron-Guirard		Comprennent la nécessité de l'éolien mais contre le projet pour plusieurs raisons : - pollution visuelle importante,densité d'occupation de l'horizon,saturation insupportable aux riverains – proximité des éoliennes au village (606m de l'église),-dépréciation de l'immobilier (30à 50 % Fnaim 2019),- déplacement de 2 circuits de randonnée, futur plan d'eau de Bernay non mentionné dans l'étude, -pas de prise en compte des survols des avions de la base de Cognac ni du silo de Bernay (ICPE?), - perte de 3 ha de prairies, le thème du moyen-gros gibier et du territoire de chasse pas assez développé dans le tome 4,-devenir des éoliennes dans 20à 30 ans ?,- trouvent insuffisante la seule mesure de compensation de 248 m de haies existantes par 372 m de haies de 1 m, - intérêt uniquement pour la municipalité et les agriculteurs qui louent leur champs mais aucun pour les citoyens, l'éolien intermittent ne remplacera pas énergies fossile-nucléaire,- le projet défigure l'environnement,a une empreinte carbone très élevée,stérilisation et artificialisation du sol (0,6 ha/éolienne), suppression des bocages, haies, des trajectoires migratoires et sites de reproduction, - ne comprennent pas le refus de panneaux photovoltaïques dans un rayon de 500m autour de l'église et l'acceptation d'une éolienne à 606m, - aucune transparence sur le projet qui n'est pas accessible en ligne		Déf	x	x	x	x	x		x			Le tract distribué est bien fait	
R4	Cruchaudeau Max		Pour les énergies renouvelables mais contre la prolifération anarchique sans réelle coordination, sans vision d'ensemble, au gré des initiatives des développeurs. Il cite l'ex-préfète 17, M. Bussereau dénonçant la saturation, et le projet de loi de sept 22 qui vise à arrêter la concentration sur certaines zones		Déf	x					x					
R5	Le Menuet Coralie		Contre-Encerclement par ces « monstres » archi-polluants, Pour une écologie décroissante		Déf	x					x					
R6	M. et Mme Pacaud		Non favorables		Déf						x			Ça ne les gêne pas mais ne comprennent pas qu'on implante des éoliennes et qu'on leur demande de faire des économies d'énergie, se demandent à quoi servent les éoliennes.		
R7	Kempf- Le Roux Solène	Bernay-Saint Martin	Favorable au projet en raison de l'urgence de développer les énergies renouvelables.Cite le dernier rapport du GIEC. Les éoliennes s'intègrent joliment dans le paysage champêtre moderne.		Fav						x			Jeune couple, les éoliennes font partie des arguments positifs pour lesquels ils ont choisi de s'installer ici, signes d'un territoire impliqué dans le renouvelable, elles ne gênent pas les ballades		
R8	Kempf- Le Roux Tom	BSM	Pour le projet -Soucieux du danger climatique. Eoliennes= solution du moment. S'intègrent bien au paysage, bien implantées, elles contribuent au charme des lieux. Pas de bruit. Electricité verte = point >0 de la région, replantation de haies =>habitats, cadeau pour les générations futures. Apport financier utile aux mairies et habitants, agriculteurs dédommagés.Il est temps d'agir pour la planète		Fav		x	x			x	x				
R9	Abeché Roland	BSM	1) la redevance pour la commune est trop faible / celle de la communauté alors que les locaux subissent les nuisances 2) trouve les mesures d'accompagnement insuffisantes et manquant de suivi. Propose replantations de parcelles enclavées dans massifs boisés,3)Déplore manque de remise en état des chemins après travaux(cf St-Félix et Courant 4 « l'enquête,c'est du vent dont il n'est pas tenu compte		Def						x	x	x			
R10	Boyer Mireille	Parançay	Contre l'implantation de nouvelles éoliennes, les mettre sur d'autres départements. Remercie de pouvoir s'exprimer		Def	x										
R11	Avrilleau Claudie		Eoliennes encore + hautes=intolérable. Paysage détruit Béton néfaste Nuisances faune, oiseaux.Catastrophe écologique pour un rendement à prouver		Def		x		x		x					

N° Obs.	Nom et Prénom	Adresse	Résumé de l'observation	Pièces jointes	Avis sur le projet									Complément oral	Remarques
					1-Densification des parcs éoliens	2-Paysage-patrimoine	3-Impacts humains	4- Impacts milieu naturel	5-Démantèlement	6-Intérêt de l'éolien	7- Aspects financiers	8-Procédure: qualité du dossier	9-Divers		
R12	Le Menuet Bernard		Dénonce saturation, encerclement, impact environnemental, »pourquoi chez nous et pas en Deux-Sèvres ? » Se soucie de la dévalorisation immobilière		Def	x		x							
R13	Vanleene Philippe		Pas contre l'éolien mais pour une implantation plus judicieuse. Contre ce projet qui va intensifier la « forêt d'éolienne » autour de Saint Félix (6 à rajouter aux 72 déjà construites ou validées dans un rayon de 10 km), la densité entraîne une dépréciation immobilière du secteur		Def	x		x							
R14	Margotton Jean-Pierre		Favorable		Fav										
R15	pas de nom lisible		Défavorable		Def										
R16	Sylvain		Défavorable		Def										
R17	David Françoise		Favorable au projet en raison de la nécessité des énergies renouvelables. Souhaiterait plus de projets participatifs		Fav						x		x	Avec plus de projets participatifs, les agriculteurs hébergeant les éoliennes seraient moins dénigrés.	
R18	Mme Lesade		Favorable au premier parc regrette la saturation actuelle. « Trop, c'est trop »		Def	x									
R19			Stop, Encerclement, pollution visuelle		Def	x									
R20	Mme Laurent		Commune charmante mais saturation inacceptable. Contre l'encerclement. Sacrifice du réseau hydrographique et de la beauté environnementale		Def	x							x		
R21	PH Laurent		Souhaite que toutes les questions posées aient une réponse et que le commissaire analyse tout										x	Qui est garant que les engagements pris par le promoteur seront respectés ?	
R22	Fevrier Chantal		Remet un courrier à annexer au registre												cf C8
R23			Interroge sur la prise en charge financière du démantèlement et recyclage en cas de reprise ou défaillance de WPD										x		
R24	Trouvat Jacques		Adjoint maire de Doeuil, favorable au projet- respect engagements nationaux/ cop21, nécessité d'investir dans le mix énergétique, répartir la production sur le territoire, BSM = économie agricole dominante, pas de développement économique envisagé dans le SCOT, nécessité d'un accompagnement financier pour faire vivre la commune, services à la population, entretenir patrimoine, routes chemins,..		Fav			x			x	x			
R25			Contre les centrales électriques. Il faut nouvelles technologies mais déjà assez à BSM pour la nature et les habitants		Def	x									
R26	Martineau		Contre – Evoque vote du CM de BSM du 17/01/20 contre nouvelles installations, saccage paysage		Def		x						x		
R27	Cruchadeau		Demande pourquoi pas de concertation préalable organisée par le CNDP . A participé aux ateliers paysages, considère avoir été trompé (plantations insuffisantes et inefficaces, enfouissement du reseau non compensatoire, juste parlé du busard, photomontages différents de la vision humaine										x		
R28	Carreter	BSM	Partagé Conscient des besoins d'électricité mais s'interroge sur le prix écologique						x		x				



N° Obs.	Nom et Prénom	Adresse	Résumé de l'observation	Pièces jointes	Avis sur le projet									Complément oral	Remarques
					1-Densification des parcs éoliens	2-Paysage-patrimoine	3-Impacts humains	4- Impacts milieu naturel	5-Démantèlement	6-Intérêt de l'éolien	7- Aspects financiers	8-Procédure: qualité du dossier	9-Divers		
M17	Soulard Michel		VLC Environnement cf RD126												
M18	Carot Sylvie		Native de BSM, belle campagne, attentive à la protection environnement et ressources. Ne ressent pas l'encerclement ni qu'il y atrop d'éoliennes. Curseur différent pour chacun. S'intègrent bien au paysage : blanche comme nuages, en mouvement comme les moulins. Pylones et fils électriques + laids . Rappelle dépendance à l'électricité, les sources possibles, que le changement fait toujours peur ( cf premiers chemins de fer). Contrairement aux remarques, l'argent n'est pas sa motivation		Fav	x	x				x	x			
M19	APEP BSM		11 mails du 27/10/22 reprenant les contributions déposées dans le registre dématérialisé cf RD77 à RD85 avec copies aux adhérents de l'association + mail contenant une pétition où les personnes pouvaient exprimer leur avis argumentés, comprenant 21 pages : 154 signataires (1 non lisible, 3 sans opinion, 25 favorables, 147 défavorables) + un mail / atteinte des perspectives monumentales (cf RD )												
M20	Poirot Pascal		cf RD169												
O1	Ancien maire de BSM		Reproche une information incomplète, trop appuyée sur les bibliographies, pas assez enrichie localement. Le premier parc avait mieux été travaillé. La vie locale est impactée		Def							x	x		
O2	anonyme		Trouve que certaines personnes qui arrivent des métropoles dans sa belle campagne se prennent pour des sauveurs. En réalité ils veulent la transformer en images d'Epinal. Un joli poster autour d'eux et tant pis/ tant mieux s'il n'y a plus d'activité dans le village. Ils crachent sur les paysans, l'économie, les coqs, ... le vrai paysage comporte des routes, des poteaux, des panneaux, des tracteurs, écoles, mairie et ..des éoliennes..les jeunes locaux veulent jouer un rôle pour la planète à leur niveau . Il désapprouve les activistes du climat qui s'en prennent aux œuvres d'art, mais il entend l'urgence.		Fav		x	x			x				
RD1	anonyme		Breuilles sera « encerclé et saturé » surtout avec les éoliennes du parc géré par Engie Green qui vont passer de 120 à 180 m		Def	x									
RD2	De Henau Pierre	Breuilles	Pas contre les énergies renouvelables mais contre la saturation et l'encerclement des villages et hameaux par les éoliennes qui ne respectent ni l'homme ni les paysages ni la biodiversité, évoque une moindre consommation		Def	x	x		x						
RD3	Laurent Pierre	Breuilles	Reproche au maire de refuser l'expression de l'opposition sur le projet										x		
RD4	Excoffier Emilie	Breuilles	N'ont pas été informés lorsqu'ils ont acheté à Breuilles de la menace d'encerclement total. Ils subissent déjà une pollution visuelle et sonore.		Def	x		x							
RD5	Ryan Julie-Ann	Breuilles	Depuis 7 ans à Breuilles, pas contre l'éolien, soutiennent les énergies renouvelables mais sont inquiets de la prolifération. Le projet viendra occuper la seule zone où ils peuvent échapper à l'impact visuel et sonore des éoliennes.		Def	x		x							
RD6	Ryan Dave	Breuilles	Idem RD5		Def										
RD7	Marca Thibault	Saint-Martin de la Coudre	Installés depuis un an et demi à Saint-Martin de la Coudre après de longues recherches pour trouver un cadre de vie agréable, vallonné et boisé, entre Niort et La Rochelle, ils pensaient qu'il ne pourrait pas y avoir plus d'éoliennes dans ce secteur. Sont contre ce projet qui vient défigurer un des rares espaces intacts. Refusent de sacrifier cette zone du département au profit des promoteurs éoliens alors que d'autres zones sont dépourvues d'éoliennes.		Def	x	x							x	
RD8	anonyme	BSM	Contre -Trop d'éoliennes alentour		Def	x									
RD9	Excoffier Cyrille	Breuilles	Dénonce l'encerclement et évoque une source qui serait menacée sur le site		Def	x								x	
RD10	Joce Laurent	Breuilles	Habitent Breuilles depuis 4 ans, s'y sentent bien et acceptaient la proximité des éoliennes mais d'après les documents transmis, le nouveau projet encerclerait Bernay-Saint-Martin et éventuellement le réseau naturel hydrographique. Ils demandent l'opposition au projet , aux nuisances sonores et visuelles et aux biens dévalorisés		Def	x		x						x	





N° Obs.	Nom et Prénom	Adresse	Résumé de l'observation	Pièces jointes	Avis sur le projet									Complément oral	Remarques
					1-Densification des parcs éoliens	2-Paysage-patrimoine	3-Impacts humains	4- Impacts milieu naturel	5-Démantèlement	6-Intérêt de l'éolien	7- Aspects financiers	8-Procédure:qualité du dossier	9-Divers		
RD52	anonyme		Destruction du paysage. Trop de lumières clignotant la nuit. Co-visibilité des éoliennes et de l'église des 11 et 12° s de Bernay		Def		x	x							
RD53	anonyme		Stop/ Encerclement		Def	x									
RD54	Halluin Hervé	BSM	Habite Bernay depuis env 10 ans, a vu le paysage se dégrader. Cite jurisprudence du conseil d'état du 22/09/22 concernant la co-visibilité des éoliennes et monuments historiques				x								
RD55	anonyme		Trop d'éoliennes, polluent les sols		Def	x			x						
RD56	De Pontfarcy Edith		doc1 : 3pages / illégalité de l'étude acoustique -norme non validée annexe 1 Tome 3 de L'EI ; doc2 : 18 pages – jurisprudence troubles du voisinage parc éolien ; doc3 : article juridique sur l'opposabilité des normes AFNOR rendues obligatoires	3 docs									x		
RD57	anonyme		Saturation, paysage dénaturé, gêne nocturne, pollution sonore et des sols, aucune contrepartie locale, implanté sans le consentement des populations		Def	x	x	x	x	x		x			
RD58	APEP BSM		Covisibilité éoliennes église classée de BSM ,cite même jurisprudence que RD54												
RD59	Sallic Aude	Antezant-La-Chapelle	Arrivés il y a 15 ans en Ch. Maritime dénonce l'inégale répartition des parcs sur la N. Aquitaine,destruction du paysage -anti-éolien (bétonnisation des sols, pollution ,soucis de démantèlement, exemple de l'Allemagne, ...)		Def		x				x				
RD60	anonyme		Saturation des Vals de Saintonge /non au lobby écologique, aux discours dogmatiques et sociétés subventionnées qui s'enrichissent sur ce marché de dupe		Def	x					x				
RD61	Hunt Gaelle		Opposé au projet / Saturation, cite l'objectif 51 du SRADDETpour le rééquilibrage vers le sud de la Nouvelle-aquitaine		Def	x									
RD62	anonyme		Ont acheté en 1997 une maison et rénové /non à la saturation et l'encerclement		Def	x									
RD63	Fevrier Virginie		Ses parents sont à BSM depuis 25 ans. Contre/Dégradation du paysage-saturation Pollution visuelle et sonore		Def	x		x							
RD64	Krasner Daniel		Président Association ERST -arguments anti-éolien ( dénonce inefficacité da la production éolienne)		Def						x				
RD65	Cauchy Corinne	17330 La Jarrie Audoin	Saturation des paysages des Vals de Saintonge /gêne des lumières clignotantes rouges. Soucis de santé( migraine et décharge électrique en touchant son portail) qu'elle n'a pas dans les régions sans éoliennes		Def	x		x							
RD66	Moreau Hubert	86200Loudun	Saturation/ cite un moratoire de 2019 du conseil municipal et un jugement du tribunal d'Amiens		Def	x									
RD67	De Pontfarcy Dominique	86100 Senillé	indique : rayon de 20 km autour de BSM et Saint-Félix = 11 parcs existants(68 éoliennes) + 14 parcs autorisés (+84 éoliennes) et 3 parcs en instruction(+13 éoliennes), 16parcs en zone ER,la MRAe considère les seuils d'indice densité et de respiration atteints. Cite jurisprudence		Def	x									
RD68	De Pontfarcy Dominique	86100 Senillé	Indique que les implantations d'éoliennes sur les département 16 et17 vont rattraper les 86 et79 malgré le souhait des 4 présidents, cite le SRADDET Nouvelle Aquitaine/rééquilibrage entre les 12 départements		Def	x									
RD69	De Pontfarcy Dominique	86100 Senillé	BSM a déjà 8 éoliennes de 117m depuis 2007 qui repowerisées pourront atteindre 230 à 240 m. Le projet suite à la communication du 29/08/22 de la Commission de Régulation de l'Energie pourra avoir des éoliennes >180m .Artificialisation de 4,4 ha. Le démantèlement laisse du béton dans le sol		Def				x	x				x	
RD70	De Pontfarcy Dominique	86100 Senillé	Raccordement au poste source non expliqué dans le dossier, manque d'étude sur zone humide, risque d'inondation et préservation de la ressource en eau dans l'AEI		Def								x		
RD71	anonyme		Saturation du paysage. Impact environnemental(mort d'oiseaux, abeilles déroutées,béton, soucis démantèlement)		Def	x			x	x					

N° Obs.	Nom et Prénom	Adresse	Résumé de l'observation	Pièces jointes	Avis sur le projet	1-Densification des parcs éoliens	2-Paysage-patrimoine	3-Impacts humains	4- Impacts milieu naturel	5-Démantèlement	6-Intérêt de l'éolien	7- Aspects financiers	8-Procédure:qualité du dossier	9-Divers	Complément oral	Remarques
RD72	De Pontfarcy Edith		6 pages indiquant les considérations menant à la conclusion que la séquence « éviter » a été escamotée, (distance d'éloignement inférieure à 200m, ..) la maîtrise foncière = seul critère du choix d'implantation	1 doc	Def								x			
RD73	De Pontfarcy Edith		2 pages concernant la part dérisoire de l'éolien dans la production électrique de la région.	1 doc	Def						x					
RD74	Delattre		2 pages : pour la transition énergétique mais contre les éoliennes (dévastateur environnemental, autoritaire, désordonné, inefficace, coûteux) pour les panneaux solaires individuels, ou éoliennes horizontales sur toits d'immeubles, ou verticales cylindriques..	1 doc	Def						x					
RD75	De Pontfarcy Edith		doc1 : 2pages / égalité de traitement de tous les contributeurs à l'enquête publique ; doc2 : 3 pages /communiqué de la commission de Régulation de l'Energie concernant TURPE6 ; doc3 : 2 pages de l'Association de défense de l'environnement de paizais (Vienne)/ prise en compte par le CE de toutes les contributions sans discrimination ; doc4 : courrier du TA de Poitiers / rôle du CE / prise en charge de toutes les observations ; doc5 : 8 pages jurisprudence du conseil d'état , point 8 fluoté / art6 convention d'Aarhus sur l'accès à l'information	5 doc	Def									x		
RD76	De Pontfarcy Dominique		Choqué par les réponses du promoteur éolien aux observations MRAe (hauteur des éoliennes, covisibilité église BSM, respiration visuelle, remontées de nappes, engagement pour les plantations)		Def								x			
RD77	Remy Philippe		doc1 : lettre de 2 pages au préfet expliquant son avis défavorable suite à une analyse coût-bénéfice du projet et à cause de lacunes et imprécisions du dossier fourni. Doc2:13 pages d'un mémoire d'analyse du dossier de DAE, chaque point étant détaillé dans des contributions ultérieures (RD79 à RD85)	2 doc	Def								x		Signale de nombreuses coquilles de copié-collé dans les dossiers	
RD78	Tucker Marie		contre		Def											
RD79	Remy Philippe		Doc1 : 37 pages Etude de Saturation et d'Encerclement		Def	x							x			Contient le document déposé par P. DE Henau le 19/10 et annexé au registre papier
RD80	Remy Philippe		Doc2 : 19 pages Avifaune et chiroptères		Def			x					x			
RD81	Remy Philippe		Doc3 : 6 pages Etude du plan de financement		Def							x	x			
RD82	Remy Philippe		Doc4 : 55 pages Informations de nature à induire la population et/ou les services instructeurs en erreur (raccordement au réseau public de distribution, ateliers paysages, étude de vent, étude acoustique, photomontages, étude de saturation et d'encerclement,) avec en annexe 1 : la déclaration préalable pour installer un mât de mesure et l'arrêté de non opposition de la mairie du 25/02/21 et en annexe 2 les 3 documents déjà déposés dans RD56 par Mme De Pontfarcy		Def								x			
RD83	Remy Philippe		Doc5 : 30 pages Défaut d'information et de concertation		Def								x			
RD84	Remy Philippe		Doc6 : 6 pages Préservation de la ressource en eau		Def								x	x		
RD85	Remy Philippe		Doc7 : 2 pages Consommation de terres agricoles		Def			x					x			
RD86	De Pontfarcy Dominique		Dénonce les réponses du promoteur aux exigences de la MRAe concernant les enjeux écologiques fort – pas de suivi de mortalité- effet barrière		Def			x					x			
RD87	Delattre		Doc 3 pages : Pour la transition énergétique mais raisonnée, efficace et rentable-Dénonce encerclement, saccage du paysage et patrimoine, effets stroboscopique, clignotements nocturne, même proposition que RD74	1 doc	Def	x	x	x								Même provenance que RD 74
RD88	Roy Joelle	17330 Saint Pierre de l'isle	Vals de Saintonge envahis, région sinistrée, s'interroge sur les conséquences écologiques, humaines le paysage, le démantèlement, l'exploitation et le contrôle sur celle-ci.		Def	x	x	x	x	x				x		
RD89	Roy Joelle	idem	Même contribution exactement que la RD88													
RD90	Camarre Emilie	BSM	Saturation- contrainte par le périmètre immédiat de l'église, ne comprend pas pourquoi les éoliennes seraient autorisées		Def	x										
RD91	Soulasol Elisabeth	86120 Bournand	Opposé car : refus des élus, norme NF non validée utilisée dans l'étude acoustique, présence patrimoine historique (cite arrêt conseil d'état), Evitement non recherché( espèces communautaires, risque barrière, variantes seulement sur nombre d'éoliennes 6 ou 9)		Def								x			





N° Obs.	Nom et Prénom	Adresse	Résumé de l'observation	Pièces jointes	Avis sur le projet	1-Densification des parcs éoliens	2-Paysage-patrimoine	3-Impacts humains	4- Impacts milieu naturel	5-Démantèlement	6-Intérêt de l'éolien	7- Aspects financiers	8-Procédure: qualité du dossier	9-Divers	Complément oral	Remarques
RD115	Morin Jean Yves	17400 Antezant la Chapelle	Contre l'éolien (catastrophe écologique) pour le solaire (énergie gratuite)		Def						x					
RD116	Anonyme		Vient de partir de Marsais qui est encerclé et pensait être bien à Bernay. Les 6 éoliennes sont trop près d'un village		Def	x										
RD117	APEP BSM		reproche la durée trop courte de l'étude du vent (3 mois au mieux)		Def							x				
RD118	Manson David	86120 Vezières	Contre l'encerclement de ce village, cite l'avis de la MRAe et Mme Borne (fev 2020/ saturation visuelle)		Def	x										
RD119	Manson David	idem	Cite l'avis <0 du CM de BSM et du Département 17, déséquilibre en Nvelle Aq		Def											
RD120	De Pontfarcy Dominique		Résume en 8 points les avis défavorables 1) avis unanimes de tous les CM défavorables, position Dépt 17, 2) saturation visuelle (jurisprudence) 3) étude acoustique utilisant un projet de norme 4) biodiversité : refus norme Eurobat et de demande de dérogation autorisation destruction d'espèces protégées 5) risques inondation pollution non étudiés 6) risque incendie non étudié 7) démarche ERC non suivie 8) mépris pour le travail de la MRAe		Def								x			
RD121	Anonyme		Reproche aux avis défavorables des affirmations non démontrées. Rappelle le contexte du climat, des conséquences du conflit en Ukraine, l'état des centrales nucléaires. Projet sérieux développé depuis 7 ans, plusieurs réunions, ateliers avec élus et habitants. Les éoliennes à plus de 800 m et souvent 1 km des habitations. Le CM de BSM était favorable au lancement de l'étude puis en 2019 (conventions pour les voiries). L'avis défavorable récent du CM conséquence du harcèlement des opposants qui polluent l'enquête publique. Soutient le maire /ce projet		Fav								x			
RD122	Renier Viviane	BSM	Contre/ Encerclement		Def	x										
RD123	Anonyme		Avis favorable. Nécessité énergies renouvelable et éolien		Fav						x					
RD124	Anonyme		Trop, c'est trop		Def	x										
RD125	Anonyme		Saturation Vals de Saintonge. Il faut implanter en Gironde et au sud de la Nouvelle Aquitaine		Def	x										
RD126	Soulard Michel	17330 Villeneuve la Comtesse	Président de Villeneuve la Comtesse environnement- rappelle qu'il existe déjà un parc à BSM, le motif de refus des 2 éoliennes des Groies en 2020, argumente contre l'éolien (promoteurs non écolo mais pour l'argent, subventionné, polluant, produit peu, tonnes de béton, démantèlement 500k€ souvent à charge des propriétaires, mortalité faune, destruction tourisme, dévalorisation immobilière=>exode rural, aucun impact/ CO2 ), BSM = projet pilote de parcs gigantesques. Vals de Saintonge : 113 éoliennes visibles et 211 avec les prévisions : supérieur aux besoins de tout le Département 17. Cite politiques / seuils de développement doc : tableau récapitulatif des parcs actuels et à prévoir sur les différents territoires du Département 17	1 doc	Def	x					x					
RD127	Gardelle Jérôme	17460 La Jard	Projet ambitieux citoyen et écologique- promotion énergie verte locale. Les parti- pris non argumentés oublient souvent l'intérêt général. Soutient les habitants et élus qui accompagnent ce projet en prévision du démantèlement du parc existant		Fav						x					
RD128	Anonyme		Stop à la pollution des paysages de France		Def		x									
RD129	Anonyme		Non à la concentration en Vals de Saintonge		Def	x										
RD130	Anonyme		Argumente / indice de respiration non respecté doc1 : 13 pages sur les méthodes d'analyse de la saturation visuelle liée à l'implantation de projets en Hauts de France ; doc2 : carte de l'éolien en Nelle-Aq au 01/01/22	2 doc	Def								x			Même provenance que RD114 et 131
RD131	Anonyme		suite de l'obs précédente, doc : carte WPD sept 2021 des parcs et projets éolien retenus dans l'analyse des effets cumulés .	1 doc	Def											
RD132	Muller Michel	18340 St G. les Bois	doc : l'usure des pales n'est pas traitée dans le dossier (remplacement, pollution), pose des questions sur leur composition, type de résine époxyde, plastifiants, taux résiduels de bisphénol, masse, devenir et toxicité de la matière perdue et microparticules, la pollution des sols et nappes, laFDS. Indique le lien <a href="https://eoliennes.f4jr.org/pales">https://eoliennes.f4jr.org/pales</a>	1 doc	Def								x			
RD133	Vedeau Laurent	17700 Marsais	Vu le contexte socio-économique, nos territoires peuvent un peu participer à la sécurité énergétique. Eolien = avenir de nos enfants, développement et renforcement économique de nos communes. Ne laissons pas une minorité d'individualistes s'y opposer		Fav						x					

N° Obs.	Nom et Prénom	Adresse	Résumé de l'observation	Pièces jointes	Avis sur le projet	1-Densification des parcs éoliens	2-Paysage-patrimoine	3-Impacts humains	4- Impacts milieu naturel	5-Démantèlement	6-Intérêt de l'éolien	7- Aspects financiers	8-Procédure: qualité du dossier	9-Divers	Complément oral	Remarques
RD134	APEP BSM		Etude des risques de saturation et encerclement non conforme à la méthode invoquée (fractionnement de l'angle au nord de BSM), utilisation d'un indice de répartition non défini dans la méthode => sous évaluation (cf détail dos1 RD79)		Def								x			
RD135	APEP BSM		Sujet enquête = 1)encerclement 2 saturation, 3)covisibilité, proximité autres parcs éoliens 4) non respect législation/ destruction espèces protégées-effet barrière pour migrations 5)non respect/étude acoustique 6)insuffisante étude du vent ,7)Imperméabilisation partielle des sols-mise en danger zones humides, source de Maupertuis et ruisseau Le Sureau 8) Artificialisation des sols 9) Covisibilité église BSM monuments historiques, 10)Attitude méprisante de WPD/population locale et services de l'État		Def	x	x		x							
RD136	APEP BSM		même doc que RD80		Def											
RD137	APEP BSM		indique que le vote d'avis défavorable du CM de BSM (7 contre, 5 pour 1 abst, 1 abs) a eu lieu en toute indépendance et reflète l'avis majoritaire de la population		Def									x		
RD138	APEP BSM		précise que la délibération du CM de BSM de 2016 était favorable au lancement des études et pas au lancement du projet, CM du 18/10/22 a sanctionné les études		Def									x		
RD139	Anonyme		Arrivés depuis peu à BSM, n'ont pas été informés du projet. BSM déjà saturé et encerclé. Projet = encerclement total -effets visuels, sonores, nuisances chantier- cite avis CM et commission de protection de l'environnement.		Def	x								x		
RD140	APEP BSM		Dénonce la surévaluation de productible et insuffisance étude de vent, surévaluation du facteur de charge sans justification, cite des documents joints à RD82		Def								x			
RD141	Anonyme		La synthèse p326 de l'étude paysagère démontre arguments fallacieux de l'APEP. La saturation visuelle et les indices invoqués sont théoriques et non réglementaires, donnent un niveau de risque, les différentes DREAL n'utilisent pas les mêmes méthodes. Le nombre limité d'éoliennes, la structure compacte du parc en continuité des parcs existants= bonne intégration/ paysage où l'éolien est déjà présent. Saturation = prétexte d'opposants. Saturation des publicités, lignes électriques, zones artisanales, immeubles ? Dénonce les termes attribués à WPD par contributions autoritaires, dogmatiques sans contre proposition ; invite à construire plutôt que déconstruire. Projet exemplaire. Ne doit pas pâtir d'une minorité virulente et égoïste		Fav	x							x			
RD142	Soulard Michel		Président de Villeneuve la Comtesse environnement-même contribution que RD 126, même document	1 doc												
RD143	Anonyme		Membre aéroclub angerien – contre (produit peu d'énergie, perturbe les pilotes basse altitude, désastre écologique, pollution)		Def									x		
RD144	Monnier Martial	17430 Muron	Souci de sécurité / aviation de loisir, turbulences, moins d'espaces pour atterrissage d'urgence ,pollution, soucis démantèlement		Def									x		
RD145	Kawala Patrick		Dévalorisation immobilière non étudiée malgré obligation régl. (L 122-1 III 4° CE), cite constats de dévalorisation de notaires d'autres régions de France. Dénonce le rapport de la filière éolienne/ ADEME minimisant impact sur les biens. Cite jurisprudence TA Nantes , doc1 :attestation avis de valeur à Lusignan(86), doc2 et 3 : courrier notaire du 37 témoignant des motivations et refus des acquéreurs et propos anti-éoliens, doc4 : jurisprudence TA Nantes, doc5 : 7 pages courriers concernant dégrèvement impôts fonciers pour proximité immédiate parc éolien dans l'Orne	5 doc	Def			x								
RD146	Kawala Catherine		Séquence ERC non respectée le promoteur ne montre pas avoir recherché une autre implantation non nocive		Def								x			
RD147	Vent Contraire (86)	Vienne	Association , contre ce projet, reprend les arguments récurrents contre le projet (avis défavorable CM et Département, saturation, étude acoustique, patrimoine, protection biodiversité(avis MRAe, ..)		Def											
RD148	Gauthier Frederic		Dossier incomplet et inadapté à la préservation de la biodiversité, cite avis MRAe		Def								x			
RD149	phl		Accuse une contribution « courageusement anonyme d'être de WPD													Même provenance que RD193
RD150	Louis F		Trop dans ce secteur (161 rayon de 30 km), déplore pas d'étude géotechnique / risque d'inondations, reprend argument RD147/ biodiversité et prise en compte patrimoine		Def	x								x		même provenance que147,152,164
RD151	De Saint Victor		reproche exagération volontaire taux de charge, Plan de financement : 2757 heures P= 21 MW, pas 25,5MW ?, taux moyen en France=23 %, baisse vitesse du vent 1° semestre 2022, accuse de fake news		Def								x			

N° Obs.	Nom et Prénom	Adresse	Résumé de l'observation	Pièces jointes	Avis sur le projet	1-Densification des parcs éoliens	2-Paysage-patrimoine	3-Impacts humains	4- Impacts milieu naturel	5-Démantèlement	6-Intérêt de l'écologie	7- Aspects financiers	8-Procédure: qualité du dossier	9-Divers	Complément oral	Remarques
RD152	Louis M. et Mme		Répond à RD141 : Avis MRAe, indique que la zone est peu venteuse =>facteur de charge à 25 %, évoque besoins gaz, charbon pour pallier absences de prod éolien, tonnes de béton ferrailles dans le sol, soucis démantèlement, indique que les 2 postes de livraison=>le parc sera étendu. Pas de dialogue car mairie opposé		Def											
RD153	Thomassin Claude	17160	Favorable sur tout le territoire, donc aussi ici. Démarrage du projet avec soutien des élus, mené avec tous ceux qui ont voulu participer nombreuses réunions. Etudes nécessaires ont été réalisées. Dénonce commentaires haineux, d'une poignée de personnes contre le dialogue et prétendant parler au nom de tous. Evoque majorité silencieuse non gênée par le projet. Droit invoqué à tort et à travers. Pression exercée sur élus et citoyens. Harcelement, intimidation.(=>expression anonyme) Débats inondés de pseudo-analyses . Auraient pu s'impliquer , colportent mensonges. Eolien nécessaire, mature et fiable.		Fav						x			x		
RD154	Clara		Aime la CH-Maritime et ses éoliennes, elles proposent sol transitoire énergie locale décarbonnée , peu chère/ contexte énergétique et géopolitique. Ingénieur Env, soucieuse compatibilité Humains/ milieu nat et biodiversité, s'intéresse aux enquêtes concernant les ER. S'interroge/ pertinence format numérique =>réseau social plus qu'étape d'instruction. Contribution sur sujets d'opposition pour créer polémique. Avis>0 accusés de travailler pour profession éolienne. Avis favorable pour la démarche de concertation en amont, actions de préservation faune et flore, les impacts présents mais maîtrisables et mortalité incidente mieux connue que autres infrastructures (urbanisation, routes, agriculture), ref rapports LPO et publications scientifiques		Fav						x					
RD155	Perrot José		Défavo. Avis >0 CM et moratoire 2019 département 17		Def											
RD156	Manson David		Défavo. Avis >0 CM et moratoire 2019 département 17, rééquilibrage Nvelle Aquitaine													
RD157	Anonyme		Déjà beaucoup d'éoliennes pas prioritaire pour la commune d'en rajouter 6, avenir de ces monstres ?		Def	x										
RD158	Manson David		Arguments Anti-éolien (pas assez de vent, exemple de l'Allemagne avec centrales gaz, charbon, création de plus d'emploi à l'étranger qu'en France)		Def						x					
RD159	Veau		Considère qu'il y a trop d'éoliennes qui défigurent la Charente-maritime, risque de dévalorisation immobilière		Def	x		x								
RD160	De Pontfarcy Edith		Unique motivation des promoteurs = argent et non protection environnement, ni lutte contre le réchauffement climatique		Def									x		
RD161	De Pontfarcy Edith		Doc1- 3pages :1 ) développement des EnR ne sert pas à réduire les émissions de Co2 2 ) transition énergétique ne sert pas transition écologique 3) l'objectif d'augmentation des enR indépendant de l'augmentation des GES, donne un lien / instabilité de la production éolienne= sujet du doc2(4 pages de graphique)	2 doc	Def						x					
RD162	De Pontfarcy Edith		Doc : 4 pages sur le « paysage élément essentiel du cadre de vie » conclue que le sacrifice du paysage et de la population n'est pas justifié ;	1Doc	Def		x									
RD163	Anonyme		Soutien ce projet . Les éoliennes sont une solution parmi d'autre pour avancer et préparer un monde meilleur à nos enfants. Evoque la possibilité de coupures de gaz ou d'accidents nucléaires		Fav											
RD164	Anonyme		En réponse à RD163, indique que l'éolien est secondé par le gaz et le charbon. Évoque la diminution sensible des vents.		Def						x					
RD165	Anonyme		Contre les éoliennes ( écologie, économie). Les pays qui en avaient installé les démontent car néfaste pour le sols la faune et la flore		Def						x					
RD166	Richer Clotilde	86120 Beuxes	Contre ( forte densité, va gâcher le paysage, énergie non régulière, bruit, nuisances nocturnes, néfastes faune flore)			x	x	x	x		x					
RD167	APEP BSM		remet en cause la technique de photomontage du porteur de projet.( ne traduit pas la réalité, sous-évalue le contexte éolien. Il y a bien saturation visuelle qui sera aggravé par le projet)	Doc	Def								x			
RD168	APEP BSM		Mort par barotraumatisme des chiroptères : décrit le phénomène dont seules les éoliennes peuvent être la cause. Une éolienne peut tuer jusqu'à 69 chauves-souris par an.		Def				x							

N° Obs.	Nom et Prénom	Adresse	Résumé de l'observation	Pièces jointes	Avis sur le projet	1-Densification des parcs éoliens	2-Paysage-patrimoine	3-Impacts humains	4- Impacts milieu naturel	5-Démantèlement	6-Intérêt de l'éolien	7- Aspects financiers	8-Procédure: qualité du dossier	9-Divers	Complément oral	Remarques
RD169	Poirot Pascal	17400 les églises d'argenteuil	Président de l'association boutonne environnement : Document de trois pages:1-Projet non conforme au SCOT des vals de saintonge donc illégal. Le parc actuel égal 130 % des objectifs et avec tous les projets autorisés égal 180 %. 2- Le projet est non conforme à la PPE : Ratio de 0,5 kw/hb et 51kw/km² de l'objectif 2028 dépassé respectivement 15 fois et 6 fois. 3- Saturation visuelle : Note diren centre de 2009 non respectée=> Projet illégal. 4- Inutilité de l'éolien. 5- Détérioration du bilan carbone éolien aléatoire lié au gaz et charbon. 6- Protection AOC Cognac : BSM sur l e territoire de l'AOC ne pourrait plus être plantée malgré une nécessité de milliers de nouveaux hectares chaque année ( recommandation distance vigne - éolienne) .7-Protection vitale du territoire/ Tourisme et patrimoine ( retrait du label des gîtes à moins de 1500m d'une éolienne).	Doc	Def		x	x			x		x			
RD170	APEP BSM		Le projet menace la bondée apivore. Seul oiseau capable de s'attaquer à un nid de frelons asiatiques. Nécessité de demander une dérogation pour la destruction d'espèces protégées ( cf avis de la MRAe).		Def				x							
RD171	Karpinski Christian	Nachamp	Initialement favorable au développement éolien. Mais trop c'est trop. « Atteinte à la commodité du paysage ». 1- encerclement (ref à la carte page 12 de la note non technique), mitage exagéré, angle<160°, saturation visuelle, écrans de haies insuffisants.2- Pour une répartition plus équitable sur la nouvelle aquitaine. Les contraintes radar devraient être assouplies et les améliorations techniques des éoliennes permettent de capter des vents plus faibles. 3- Observations MRAe, avis négatif du CD17, refus préfectoral parc des groies à Parancay		Def	x										
RD172	APEP BSM		Mesures ERC et d'accompagnement des impacts paysagés insuffisamment détaillées : élaborées lors des ateliers paysagés désertés par les opposants ; budget alloué non documenté, limite financière, critères d'allocation et spécification des plantations non précisées ( absence d'écrans en hivers).		Def							x				
RD173	De Pontfarcy Edith		Document : 3 pages : « transition énergétique : » vers des paysages désirables » explique pourquoi le promoteur ne parviendra pas à créer un paysage désirable malgré ses démarches considérées comme burlesques.	1 doc			x									
RD174	De Pontfarcy Edith		Document : 3 pages : « Diminution de la force du vent » Cite différentes sources et en conclue qu'il y aura nécessité d'un back-up avec des centrales gaz ou charbon.	1Doc							x					
RD175	Poirot Pascal		Même contribution exactement que la RD169 (mail RD)													
RD176	APEP BSM		« Saccage du patrimoine culturel des petits villages » : église de BSM déjà défigurée par covisibilité parcs éolien Courant Nachamps. Le projet ajoutera covisibilité + rapprochée. Cite avis conseil d'état 22/09/22 applicable ici. Doc1 : photo église. doc2 : texte intégral conseil d'état	2 doc			x									
RD177	Kawala Catherine		Expose son avis concernant les contributions à l'enquête (les défavorables sont justifiés et pas les autres)											x		
RD178	De Pontfarcy Edith		Doc1 : 3 pages « corrélation de la mortalité des espèces avec surfaces balayées par les rotors » dans le dept86, doc2 : 49 pages suivi de mortalité cabinet biotope parc éolien de Champs chagnots	2 doc	Def				x							
RD179	Flandrois Janick	Saint-Félix	Propriétaire terres agricoles BSM, habitent à proximité des parcs éolien de Bel air (éolienne à 700m) . Les éoliennes s'intègrent mieux au paysage que poteaux électriques. Bruit : audible seulement en extérieur en l'absence de tout autre bruit . Sont plus dérangés par vents, RD120, préfère proximité éolienne plutôt que nucléaire. Cite contexte crise énergétique		Fav		x	x			x					
RD180	Faneau Corinne	BSM	Contre Trop dans le secteur Encerclement, dévalorisation immobilière, bruit, paysage		Def	x	x	x								
RD181	APEP BSM		« Insuffisance des garanties financières aux fins du démantèlement » Affirme que le montant Cu est calculé sur mauvaise formule cf arrêté du 10/12/21 et est donc sous évalué		Def					x			x			
RD182	De Saint Victor T		indique que RD n'est pas un forum et critique des contributions dénigrant les anti-éoliens, indique son expérience consacrée à la technique et au droit													
RD183	APEP BSM		Indique les espèces protégées et menacées par le projet		Def				x							
RD184	Invernizzi Catherine		Contre. 1)avis MRAe/ densité parcs éoliens, objectif 51 du SRADDET pour rééquilibrage en Nelle Aquitaine 2) norme étude acoustique, 3 patrimoine, arrêt 22/09/22 4) biodiversité (avis MRAe)		Def	x			x							

